

#7

Bulletin d'information de la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée

FÉVRIER 2022

CODECOM avenir



LE C.O.S.E.C. AUJOURD'HUI

LE C.O.S.E.C. DEMAIN



**RÉNOVATION DU C.O.S.E.C.
D'ANCEMONT** Détail en page 3

valdemeusevoiesacree.com
tourismevaldemeusevoiesacree.fr



Édito du Président



3

EN BREF



4

SAISON CULTURELLE
RETOUR SUR 2021



6

SCOLAIRE
ÉDUCATION



7

COMMUNICATION



8

TOURISME



11

COHÉSION
SOCIALE



12

HABITAT

En ce début d'année, les élus et les personnels de notre Communauté de communes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux. Que 2022 soit riche en rencontres et en découvertes, et emplie de projets pour vous et pour notre territoire ! Et elle devrait l'être, avec le lancement de plusieurs dossiers structurants dans les prochains jours et mois.

Ainsi les travaux de **rénovation du gymnase (C.O.S.E.C.) d'Ancemont** ont-ils débuté ce 3 janvier par une phase importante de désamiantage. Viendront ensuite l'isolation complète du bâtiment, le remplacement du système de chauffage, la réfection des vestiaires, sanitaires, et douches ainsi que la rénovation du revêtement de sol pour la pratique sportive. Pour des raisons de sécurité, le bâtiment sera complètement fermé aux utilisateurs - collégiens et clubs sportifs notamment - pendant toute la période de travaux jusqu'à l'été.

Un autre chantier important sera lancé au printemps sur le secteur de Souilly, à savoir la **construction d'une structure Multi-Accueil** sur le modèle de celles de Dieue et de Dugny. Doté de 15 places, ce nouveau service viendra compléter l'offre d'accueil de la petite enfance existante sur le secteur, reposant notamment sur un réseau d'assistantes maternelles, et permettra ainsi de renforcer l'attractivité de l'école de Souilly dont il sera d'ailleurs mitoyen.

2022 sera également décisive pour le développement économique de notre territoire, avec la mise en exploitation des entreprises **INDORAMA** et **IEV** sur la zone des Souhesmes, le **début des travaux de traitement de la friche SARAP** à Ancemont, mais aussi le démarrage au second semestre 2022 de **l'aménagement de la zone « Entre deux haies »** à Dieue pour l'accueil de nouveaux commerces. C'est dans la perspective d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents que notre Codecom poursuivra son action auprès des communes et des habitants. En termes d'ingénierie tout d'abord, avec par exemple la proposition de groupements de commandes dans les domaines de l'urbanisme ou de l'entretien des bâtiments. En termes de services à la population ensuite, en s'appuyant notamment sur la **maison France Services** située à Ancemont. La qualité du service apporté par nos équipes a d'ailleurs été reconnue le 8 octobre dernier lors de son inauguration officielle par le Directeur de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

L'attractivité de notre territoire repose enfin sur une **programmation culturelle de qualité**, qui draine aujourd'hui un public local mais aussi plus large issu des collectivités environnantes voire plus éloignées. Il s'agira, en 2022, de conforter cette offre en s'appuyant sur les forces vives du territoire, et de poursuivre également le **développement de l'activité touristique** par le biais notamment du conseil d'exploitation de l'office du tourisme Val de Meuse Voie Sacrée. À noter d'ailleurs le lancement des travaux d'aménagement de la vélo-route entre Ancemont et Dieue, qui devrait ravir les cyclistes et autres promeneurs.

Des vœux de beaux projets pour notre territoire donc, mais aussi et avant tout, en cette période de pandémie, des vœux de bonne santé pour vous et vos proches.

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM AVENIR N°7

Directeur de la publication : Serge NAHANT

Réalisation : Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée

Création et mise en page : isabelle-bomey.com

Impression : AGM Imprimerie (55)

Crédit photos : Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée – MT. Sauce - Lucile Corbelle - Jennyfer Té - Pxhere – Freepik.

Tirage : 5 000 exemplaires – Février 2022

Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée :

43 Rue du Rattentout – 55320 Dieue-sur-Meuse
T. 03 29 85 73 90

Codecom Avenir : ISSN 2680-5626

valdemeusevoiesacree.com
tourismevaldemeusevoiesacree.fr





CET ÉTABLISSEMENT QUI N'AVAIT PAS CONNU DE RÉNOVATION COMPLÈTE DEPUIS SON OUVERTURE SERA EN TRAVAUX POUR 9 MOIS.



Rénovation du C.O.S.E.C. à Ancemont

Cette opération a pour objectif d'offrir un outil plus performant aux utilisateurs et de réduire la consommation énergétique.

Le gymnase construit durant les années 70, va subir une cure de jeunesse. Les travaux prévus incluent une **mise aux normes** thermiques, électriques et d'accessibilité.

Côté extérieur, le bardage et la couverture seront complètement déposés et repris, les portes et accès également. Les modes de construction actuels avec l'emploi de nouveaux matériaux vont permettre d'atteindre des performances d'isolation très élevées. La création d'une rampe d'accessibilité simplifiera l'accès au gymnase pour tous. Une extension de 66 m² côté Est, sera créée pour augmenter les surfaces de rangements. Des boxes seront mis à disposition des enseignants du collège et des associations utilisatrices pour leur matériel sportif.

Côté intérieur, les vestiaires seront entièrement repris. C'est d'ailleurs par-là que débutent les travaux. La phase de désamiantage a commencé depuis le 3 janvier 2022. L'amiante, présente dans les colles du carrelage et les plinthes, est retirée par une entreprise spécialisée. Dans un second temps, la démolition des cloisons va permettre de récupérer un volume nécessaire à l'aménagement de nouveaux vestiaires. Enfin le sol sportif sera également remplacé, avec de nouveaux marquages.

L'ensemble du système de chauffage et de ventilation sera revu afin d'optimiser les dépenses énergétiques nécessaires pour chauffer les quelques 7 000 m³ d'air du gymnase.

Le montant HT de la rénovation s'élève à 960 868 €.

Ces travaux sont **subventionnés par** :

- **DSIL** (État) : 226 688 €
- **Climaxion** (Région) : environ 80 000 €
- **Département de la Meuse** : environ 280 000 €
- **EDF** : 10 000 €
- **GIP Objectif Meuse** : 10 000 €
- **Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE).**

Mise en compatibilité des documents d'urbanismes communaux avec le SRADDET

La Région Grand Est a en janvier 2020, approuvé le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui définit une stratégie d'avenir pour le Grand Est dans les domaines de l'aménagement du territoire, des transports et des mobilités, du climat, de la biodiversité, de l'eau, et de la gestion des déchets.

C'est l'article 10 de la loi NOTRe qui a introduit en 2015 l'obligation d'élaboration d'un SRADDET par les régions. La Région Grand Est a fait le choix d'un SRADDET co-construit et partagé largement avec tous (collectivités territoriales, Etat, acteurs de l'énergie, des transports, de l'environnement, associations, et des citoyens).

Conformément à la Loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021, ce Schéma Régional tend notamment vers un **objectif de zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050 et vise une réduction de - 50 % par rapport à la consommation de la décennie précédente à mi-parcours, soit en 2035**. Les documents d'urbanisme communaux doivent prendre en compte ces objectifs et être compatibles avec ces règles.

Afin d'accompagner les communes du territoire et de réaliser des économies d'échelle, la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée a proposé de recourir à un bureau d'études commun, sous la forme d'un groupement de commande, qui orientera chaque commune dans ses démarches.

En effet, à ce jour, on compte sur notre territoire 9 communes dotées de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dont les approbations s'échelonnent entre 2004 et 2016, et 10 communes dotées de Cartes Communales (CC) plus ou moins anciennes. Au total, ce sont 19 documents d'urbanisme qui devront être examinés par le bureau d'études afin d'analyser leur compatibilité au SRADDET.

Après mise en concurrence c'est le bureau d'études ESTERR qui a été choisi par la Codecom en accord avec les communes. Sa mission consiste après analyse des documents communaux à établir un rapport d'expertise complet et exhaustif, ainsi qu'une fiche de synthèse détaillée par document d'urbanisme permettant de visualiser les points d'incompatibilité avec le SRADDET et de flécher la procédure à mettre à œuvre par la suite. Cette étude est remise en janvier 2022.

À partir de ce rendu, les communes pourront retenir un nouveau bureau d'études afin de procéder à la deuxième étape, qui consistera à déterminer la ou les procédures à mener pour faire évoluer leur PLU ou leur carte communale dans le respect du Code de l'Urbanisme et des règles promulguées par le SRADDET.

Une belle saison culturelle pour le Centre Arcature !

Malgré la crise sanitaire, le Centre culturel Arcature a organisé de nombreux évènements sur son territoire cette année 2021. **Retour sur cette belle saison culturelle...**



29 MAI 2021

Sortie nature : « Soyons fleurs bleues »

Animée par Chantal Billiotte

Découverte des fleurs bleutées de la forêt de Sommedieu, notamment de l'ancolie et de la fleur phare de cette sortie, la bermudienne, une plante rare arrivée dans les Côtes de Meuse à la suite du passage des troupes américaines en 1917. Les visiteurs curieux ont été surpris de cette découverte. Cette sortie leur a permis d'en apprendre davantage à la fois sur la science botanique mais aussi sur le patrimoine naturel et l'histoire de notre territoire.

19 JUIN 2021

Concert : « Double jeu » duo Cardellino

Deux sœurs jumelles, passionnées de musique depuis leur plus jeune âge, ont proposé un programme allant du baroque au contemporain dans une sélection de pièces tout en virtuosité qui a vibré dans l'acoustique exceptionnelle de l'église fortifiée de Dugny-sur-Meuse. Un enchantement pour les oreilles !



© Jennyfer Té

10 JUILLET 2021

Ciné-concert : « Nouveaux voisins »

En partenariat avec transversales

En partenariat avec Transversales, le Centre culturel Arcature a organisé la représentation du spectacle « Nouveaux voisins » à la Grange communale de Tilly-sur-Meuse. Ce Ciné-Concert, né dans la tête de l'artiste Manuel Merlot, fait suite à un projet d'atelier chanson mené dans un centre de migrants d'Ivry-sur-Seine. Un véritable voyage au son des mélodies afghanes, tchadiennes, irakiennes, roumaines... Le public a apprécié cette rencontre multiculturelle à travers les visages et identités déployés avec la musique comme langue universelle, rompant les barrières de l'isolement.



Résidences artistiques

En partenariat avec Scènes et Territoires, les artistes de la compagnie *Le Plus Petit Espace Possible* ont été accueillis en résidence sur le territoire du 11 au 15 octobre 2021 après plusieurs reports liés à la crise sanitaire. La compagnie a réalisé des actions culturelles avec le RPI Les Monthairons/Tilly/Villers : un atelier sensibilisation avec l'école maternelle (Les Monthairons) et un atelier imprimerie avec la classe CP/CE (Tilly), pour réaliser des affiches dévoilées lors d'une manif' d'enfants dans les rues du village (cf. photo ci-contre). Pour clore la résidence, elles ont présenté leur spectacle *Mobylette* à la salle des fêtes des Monthairons devant les élèves du RPI puis devant un public intergénérationnel venu nombreux. Un énorme instrumentarium, 1 tuba et 83 objets, dans lequel ont évolué les 3 musiciennes-comédiennes dans une constante recherche sur la matière sonore.



Nouveau programme
pour le 10 juillet 2022 !

11 JUILLET 2021

Concert : « Les choristes des Pays-Bas »

Dirigés par Jetse Bremer

Les Choristes des Pays-Bas nous ont fait le plaisir de (re) venir en représentation à l'église de Gécourt-sur-Meuse. Ils nous ont embarqués dans leur voyage à travers les plus belles villes du Monde : New-York, Vienne, Budapest, Paris, Mexico et même... Gécourt-sur-Meuse ! Ambiance garantie par ces habitués des lieux, qui préparent déjà un nouveau programme pour le 10 juillet 2022 !

18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

Journées européennes du patrimoine :

« Week-end médiéval » et visites guidées

Un carton pour les Journées Européennes du Patrimoine ! L'association Bellatores Hospitalis a, de nouveau, été à la rencontre du public pour faire revivre le Moyen Age dans l'église médiévale. Leur campement médiéval exposait la calligraphie, les armes et protections, la chirurgie, et l'herboristerie de cette époque. L'occasion aussi de découvrir ou redécouvrir l'église fortifiée à travers le récit de guides bénévoles passionnés. Et celle de Gécourt-sur-Meuse qui abrite une statuare attribuée à Ligier Richier.



Retour de la compagnie *Le Plus Petit Espace Possible* du 8 au 20 novembre 2021 pour travailler sa création « La Femme Pavillon » : trombone, tuba, chant, voix. Un système de diffusion unique avec des pavillons de gramophone, des trompes et même d'insolites cannes à pêche reconverties en enceintes ! La compagnie a été rejointe par un sonorisateur. Ensemble, ils ont sillonné le territoire à la rencontre de la population et d'associations pour collecter de la matière sonore, intégrée au spectacle.

La sortie de résidence de la compagnie, le samedi 20 novembre à la salle intergénérationnelle de Souilly, comprenait en 1^{re} partie la restitution de l'atelier soundpainting réalisé avec l'école de musique suivie du spectacle « La Femme Pavillon ».





Aller plus loin dans l'apprentissage

Dans le cadre de sa compétence « Fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire », la Communauté de communes investit chaque année dans l'achat ou le renouvellement des équipements informatiques des 7 groupes scolaires dont elle a la charge directe.

Ainsi en 2021, dans le cadre du plan national label numérique 2020, la Communauté de communes a équipé l'école des Monthairons d'un TBI mais aussi de robots éducatifs blubots.

Ce sont 6 robots à programmer de manière simple par les enfants et qui sont adaptés aux classes de maternelle.

Une première série de ce type de matériel avait déjà été déployée à l'école de Dieue-sur-Meuse.

L'Éducation Nationale a créé un lien pour faciliter le prêt de ce matériel entre écoles de la communauté de communes.

De plus dans le cadre du plan de relance numérique 2021, un cofinancement État / Communauté de communes a permis l'achat de tablettes pour les écoles de Tilly-sur-Meuse et Dugny-sur-Meuse.

À Dugny-sur-Meuse, cet investissement a été complété par l'acquisition de photocopieurs connectés et par le remplacement de vidéoprojecteurs de TBI.



Participation de la Codecom à la carte transport scolaire des collégiens

Dans le cadre de sa politique transport scolaire, la Région Grand Est a décidé la gratuité pour le transport scolaire des enfants scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire) pour la rentrée scolaire 2021/2022.

En revanche la carte transport scolaire sera toujours payante pour les collégiens. Dans ce contexte, le conseil communautaire a décidé le 8 avril 2021 comme les années passées, de participer au financement de la carte de transport scolaire pour les collégiens.

Concrètement, cela se traduit par le versement d'une aide de 40 € pour une carte simple et 80 € pour une carte famille pour tous les enfants du territoire de la Communauté de communes scolarisés au collège.

Afin de percevoir cette aide, les familles devront envoyer, avant le 30 juin 2022, à la Codecom au 1^{er} route de Senoncourt à Ancemont (55320) les pièces justificatives suivantes :

- le courrier de demande de versement de l'aide,
- une copie de la carte de transport 2020-2021 recto et verso,
- une attestation sur l'honneur de paiement,
- une copie complète du livret de famille,
- un relevé d'identité bancaire.

Vous pouvez également transmettre vos pièces justificatives à l'adresse mail : secretariat@valdemeusevoiesacree.fr.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Contactez Élodie

T 03 29 85 73 90

M secretariat@valdemeusevoiesacree.fr



DISPOSITIF ADOS

Comme à chaque vacance scolaire, le dispositif ados de la Communauté de communes mettra en place des activités et un chantier jeunes pour les 13-17 ans entre le 7 et le 18 février 2022.

Tu souhaites participer ou avoir des informations ? Prends contact avec Marlène au 03 29 88 85 84 !

Intégrez votre animation

dans le calendrier mensuel de l'office du tourisme

Ce calendrier est diffusé :

- dans le **site internet** de l'office de tourisme et de la Communauté de communes,
- dans la **newsletter** du Val de Meuse - Voie Sacrée (plus de 400 contacts),
- sur la **base de données SITLOR** (base de données touristique régionale qui partage vos informations au niveau régional voire national).

Pour que vos manifestations publiques apparaissent sur tous ces supports il est nécessaire de :

- nous transmettre toutes les **informations nécessaires** (date, lieu, contact, tarifs,...) **avant le 10 de chaque mois** qui précède le mois de l'événement. Par exemple, votre manifestation a lieu le 15 juin il nous faudra tous les renseignements au plus tard le 10 mai. Cette échéance passée, les informations pourront être intégrées sur le site internet mais n'apparaîtront pas sur le calendrier mensuel,
- nous rappeler vos **activités annuelles récurrentes** qui ne sont pas intégrées automatiquement dans le calendrier d'une année à l'autre,
- nous envoyer vos **visuels** s'il en existe.

VOUS POUVEZ TRANSMETTRE VOS INFORMATIONS À MARINA BERNIER :

T 03 29 87 58 62

M tourisme@valdemeuse.fr

W tourismevaldemeusevoiesacree.fr

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR PAR MAIL L'AGENDA DES MANIFESTATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME ?

Inscrivez-vous à la Newsletter !

Envoyez un courriel « J'accepte de recevoir par courriel la Newsletter de l'Office de Tourisme Val de Meuse - Voie Sacrée » avec votre nom et prénom à

✉ tourisme@valdemeuse.fr

COMMUNICATION

La Communauté de communes Val de Meuse – Voie Sacrée **accueille deux apprentis au sein de ses services**

L'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans motivés par une formation professionnalisante afin d'apprendre un métier. Il offre aux jeunes, au travers d'un travail effectif rémunéré et de l'encadrement d'un maître d'apprentissage, une opportunité pour leur insertion dans la vie active.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL). Il permet à l'apprenti de suivre une formation pratique en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. En complément de cette formation, l'apprenti suit une formation générale et technique dans un centre de formation d'apprentis (CFA) pendant une période pouvant aller de 6 mois à 3 ans.

En vue de soutenir l'apprentissage dans un contexte sanitaire particulier, l'État a accordé une aide financière exceptionnelle pour le recrutement d'apprentis par les collectivités territoriales et leurs établissements publics. Il s'agit d'**une aide exceptionnelle forfaitaire d'un montant de 3 000 euros** versée pour chaque contrat d'apprentissage conclu entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2021 et dont la Communauté de communes a bénéficié pour recruter ses deux apprentis.

Kény est ainsi apprenti au sein du service Communication de la Communauté de communes depuis le mois de septembre 2021. Il réalise actuellement un Bac Pro « Réalisation de Produits Imprimés et Plurimédias » au sein du CFA de Thionville. Il crée des produits graphiques pour les différents services de la Communauté de

communes, sur des logiciels adaptés à la confection graphique.

Quentin, quant à lui, participe à l'opération de prévention visant à réduire les déchets ménagers depuis le mois de septembre 2021



Kény, apprenti au sein du service Communication et sa tutrice

au sein du service Environnement de la Communauté de communes. Il est actuellement en BTS « Gestion et Protection de la nature » au CFA de Roville-aux-Chênes. Il alterne chaque mois périodes de travail au sein de la Communauté de communes, et d'études au CFA.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'APPRENTISSAGE ?

Rendez-vous sur le Portail de la Fonction Publique Territoriale

W fonction-publique.gouv.fr/score/lapprentissage

L'Office de Tourisme a renouvelé son Conseil d'Exploitation

Le conseil d'exploitation de l'Office de tourisme a été renouvelé le 30 novembre 2021 en présence de Serge NAHANT, Président de la Communauté de Communes.

Christine HABART est réélue Présidente à l'unanimité et **Frédérique SERRÉ** est élue Vice-Présidente à l'unanimité. (Pour la liste des représentants, voir encadré ci-contre)

Malgré la crise sanitaire, le bilan de la saison touristique 2020/2021 est satisfaisant.

Pendant le confinement, des échanges réconfortants avec le Comité Départemental du Tourisme, l'Agence d'attractivité et les autres offices de tourisme Meusiens ont permis de garder le contact et d'adapter les activités aux circonstances.

L'OFFICE DE TOURISME A AINSI PU PARTICIPER

À CERTAINS ÉVÉNEMENTS EN 2020 ET 2021 :

- la foire expo de Verdun,
- les journées européennes du patrimoine à Dugny et Genicourt,
- « la Béholle » sur le site du Rozelier organisé par l'association VTT Saint Symphorien,
- « Échappées en Meuse » sur le site des Epichées organisé par le Département,
- le jeu-concours organisé par le Comité de la Voie Sacrée et la Voie de la Liberté.

Par ailleurs, une forte affluence de camping-caristes sur l'aire de Dieue-sur-Meuse a été constatée.

Marina BERNIER, directrice de l'Office de tourisme, en partenariat avec le service jeunesse et sports du Conseil Départemental et de l'Agence d'attractivité, met en avant les sports de nature sur notre territoire (VTT, trail, randonnée...).

L'office de tourisme, certains hébergeurs et prestataires situés sur l'itinéraire de la Meuse à vélo (Euro-vélo n°19 et future voie verte) sont **labellisés « Accueil-Vélo »**.

Un **nouveau label « bienvenue aux cyclos »** a été créé pour les prestataires plus éloignés du fleuve Meuse (plus de 5 kms).

Les pistes de VTT au départ des lieux dits du Rozelier et des Epichées, de Dieue-sur-Meuse, de Belrupt-en-Verdunois et du camping des Breuils à Verdun, et le sentier de randonnée « La Croix » à Benoîte Vaux ont été inscrits au plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires.

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME :

En qualité de représentants du Conseil Communautaire

- M. BUYS Gérard
- Mme COLLINET-JUNG Catherine
- M. FORNITO Luigi
- M. GILSON Bernard
- M. GUERY Isabelle
- Mme HURLAIN Laëtitia
- M. JAUNEL Jean-Pierre
- M. LEPAGE Pascal
- M. MAURER Christian
- M. PEROTIN Jean-François
- M. SANZEY Daniel
- Mme SERRE Freddie
- Mme VOL Fabricia

En qualité de personnes extérieures :

- M. Rodolphe BECK (animateur bénévole)
- Mme Annick ELOY (gîte ma maison lorraine)
- Mme Catherine GENIALE (école de musique et chorale du Val de Meuse)
- Mme Christine HABART (Association Benoîte-Vaux Accueil)
- Mme Régine MARGUILLARD (animatrice bénévole)
- M. Maxime NICOLAS (directeur Association Benoîte-Vaux Accueil)
- Mme Freddy NICOLAS (animatrice bénévole)
- Mme Muriel PARINI (camping de l'espérance)
- Mme Dominique PARMENTIER (association « Les Flaviottes »)
- M. Michel REEB (animateur bénévole)
- M. RIBET (fédération de pêche - Nixeville)
- Mme Marie-Thérèse SAUCE (animatrice bénévole)

Dès que la charte signalétique départementale sera communiquée, une **nouvelle signalétique pour ces sentiers** sera installée.

Une réflexion est actuellement menée avec le comité Handisport pour étudier l'accessibilité de certains sentiers aux personnes à mobilité réduite.

DE NOUVEAUX PROJETS VERRONT LE JOUR EN 2022

SI LA SITUATION SANITAIRE LE PERMET :

- **géo caching**
- **concours photos...**

et toujours la promotion des sites touristiques de notre territoire et la gestion de la plateforme de réservation des hébergements.

Depuis le mois de septembre 2021, Keny SERRIERE, en apprentissage à la Communauté de communes, assiste la directrice de l'Office de Tourisme pour sa communication.



Une marque au service de l'attractivité d'un territoire et d'une communauté

La marque « La Meuse ! » a été conçue pour permettre au territoire d'être plus visible en enrichissant et valorisant son image. Derrière cette démarche, il y a la volonté de provoquer une rencontre, celle de ses habitants, les Meusiens, avec tous leurs publics : visiteurs, touristes, clients, fournisseurs, investisseurs ou encore nouveaux résidents.

Orchestrée par l'agence Meuse Attractivité, en étroite collaboration avec la communauté meusienne, la marque « la Meuse ! » est mise à disposition des partenaires du territoire (entreprises, associations ou organismes publics) souhaitant l'intégrer dans leur communication afin de promouvoir leurs activités, aux niveaux national et international. Elle renforce la fierté d'appartenance, en mobilisant et en fédérant tous ses acteurs autour d'un même axe : la justesse.

Dans le cadre du lancement de cette marque territoriale, Meuse Attractivité propose aux acteurs meusiens qui le souhaitent de scanner un QR code pour s'associer à la démarche en bénéficiant d'un kit de campagne pour valoriser leurs activités. Entrepreneurs ou associations, lancez-vous !

Renseignements & informations :

- A** Meuse Attractivité
Centre d'affaires Cœur de Meuse
Zone Meuse TGV
55220 LES TROIS DOMAINES
- T** 03 29 45 78 40
- M** contact@lameuse.fr

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN, ENTREPRENEUR ET VOUS TRAVAILLEZ EN MEUSE ?

**Le territoire vous offre votre prochaine
publicité sur les réseaux sociaux !**

A l'occasion du lancement de la nouvelle marque de territoire « la Meuse ! », Meuse Attractivité vous propose d'afficher haut et fort votre fierté d'être Meusien en créant sur-mesure votre visuel de communication.

**Pour candidater, scanner le QR code ou
rendez-vous sur :**

www.lameuse.fr/fr/juste-fier





Le Réseau MiloMouv', toujours là pour te filer un coup de main en Meuse !

Le dispositif Milo Mouv' est au service des jeunes meusiens entre 16 et 29 ans avec un profil particulier. Le projet aide les personnes qui ne sont pas ou plus accompagnées par le service public de l'emploi dans leur démarche d'insertion.

L'objectif ? Sensibiliser ces jeunes à porter de nouveau leur attention sur la recherche d'une école, d'une formation ou d'un emploi.

Deux équipes mobiles, composées d'un éducateur spécialisé de l'AMP et d'un conseiller Mission locale, vont au contact des jeunes, dans la rue ou sur demande, en s'appuyant sur des outils concrets de remobilisation tels que des chantiers rémunérés par les membres du Consortium.

CONTACTE MILO MOUV' ET RENDS TOI VISIBLE :



INSCRIS-TOI ET ON TE RECONTACTE !

www.visibleen1clic.fr



UN SMS OU UN APPEL ET ON ARRIVE !

06 45 42 25 94



contact@visibleen1clic.fr

MiloMouv en Meuse

milomouvenmeuse



© MT.Sauce



Inauguration France Services

Monsieur Yves LE BRETON, Directeur de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) est venu inaugurer notre Maison France Services en présence de Madame Pascale TRIMBACH, Préfète de la Meuse et Madame Marie-Paule TOURTE-TROLUE, Sous-préfète de Verdun. Étaient aussi conviés les parlementaires de la Meuse, le Président du Conseil Départemental ainsi que les élus de notre territoire.

Cette inauguration fut l'occasion de rappeler les missions de l'ANCT auprès des collectivités, mais aussi l'intérêt et l'utilité des maisons France Services pour la population. Ce nouveau service soutenu par différents opérateurs (DGFIP (Impôt), Pôle emploi, CPAM, MSA, CAF, Ministère de l'intérieur (ANTS), CARSAT, ...) mais également par l'État via l'ANCT, est une porte d'entrée de proximité pour recevoir un premier conseil mais aussi aider les personnes peu habiles avec les outils informatiques à réaliser leurs démarches administratives en ligne.

Le dynamisme de notre France Services a été souligné, avec désormais une dizaine de rendez-vous par semaine, un accueil personnalisé et un service de qualité.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nos deux conseillères Céline et Élodie au 03 29 87 60 75 pour toutes démarches administratives.

Les agents peuvent aussi se déplacer dans les mairies du territoire, pour accompagner les usagers ayant des contraintes liées à la mobilité, et les aider dans leurs démarches administratives.

Pass numérique

Formations numériques

La Communauté de communes en lien avec le PETR du Pays de VERDUN organise des sessions de formation aux outils numériques sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le dispositif de « Pass numériques » vise à lutter contre l'illectronisme, en donnant le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique. Il se matérialise par des carnets de plusieurs Pass, sur le modèle des tickets-restaurant. En pratique, les personnes reçoivent un carnet de Pass numériques auprès d'une structure locale (les prescripteurs) et peuvent ensuite participer à un atelier d'initiation ou de perfectionnement au numérique dans un lieu dédié. En échange, la structure qui les accompagne est contre-payée de la valeur des Pass numériques.

Ainsi, un demandeur d'emploi ou un jeune qui reçoit un carnet de Pass auprès de Pôle emploi ou d'une mission locale bénéficie, à travers ces Pass, d'un crédit d'heures de familiarisation aux outils numériques dans une structure d'accompagnement dédiée. Il peut alors être accompagné pour acquérir des compétences dans la manipulation de l'ordinateur, la création d'une boîte mail ou la rédaction d'un CV sur ordinateur. Des sessions sur smartphones ou tablettes existent également.

Le but est qu'à la fin de l'accompagnement, la personne soit autonome dans la réalisation de ses démarches administratives ou professionnelles en ligne. Ce dispositif permet de couvrir les frais de formation nécessaires.

N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire auprès d'Élodie :

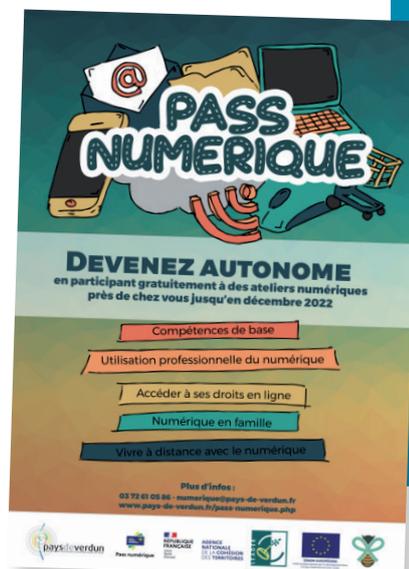
T 03 29 87 60 75

OBJECTIFS ET PLUS-VALUES CONCRETS DE CE DISPOSITIF :

- Permettre de s'approprier les usages et les potentialités du numérique (accès aux droits, à l'emploi, aux savoirs, à la mobilité, etc.) ;
- Garantir l'équité des citoyens et des territoires face à l'accès aux services publics et aux nouvelles opportunités numériques ;
- Soutenir la montée en compétences numériques.
- Un accès de tous à leurs droits et aux services publics, dans un contexte de numérisation des démarches et de transformation numérique des politiques publiques (télé médecine, télétravail, etc...)
- La consolidation et structuration des acteurs de l'inclusion et de la médiation numériques à l'échelle locale.

Tous les habitants du territoire qui souhaitent découvrir la pratique informatique ou se perfectionner au numérique peuvent participer à ces formations.

Les personnes non bénéficiaires du pass numérique délivrés par les dits prescripteurs devront s'acquitter d'un forfait de 5 € par séance.



PROCHAINES SÉANCES

12/01/2022 à Souilly | 14h > 16h
(mairie historique)

Compétences de base – Prendre en main l'outil informatique.

19/01/2022 à Souilly | 14h > 16h
(mairie historique)

Compétences de base – Se connecter à Internet.

26/01/2022 à Ancemont | 14h > 16h
(salle de réunion de la CODECOM)

Compétences de base – Comprendre et utiliser un outil numérique : Internet – Fonctionnement et outils de navigation web.

02/02/2022 à Ancemont | 14h > 16h
(salle de réunion de la CODECOM)

Compétences de base – Comprendre et utiliser un outil numérique – Internet : Fonctionnement des boîtes mails.

23/02/2022 à Nixéville | 14h > 16h30
(salle du Conseil)

Numérique en famille – Découvrir les usages numériques des enfants et adolescents et comprendre mes besoins auxquels ils répondent : Panorama des usages numériques des adolescents.

02/03/2022 à Nixéville | 14h > 15h30
(salle du Conseil)

Numérique en famille – Découvrir les usages numériques des enfants et adolescents et comprendre mes besoins auxquels ils répondent : Découvrir les réseaux sociaux ; Technique de vérification de l'information.

09/03/2022 à Dugny sur Meuse | 14h > 16h (salle du Conseil)

Numérique et famille – Les outils et postures pour accompagner les jeunes au quotidien.

23/03/2022 à Sommedieu | 14h > 15h30 (salle de réunion de la mairie)

Vivre à distance avec le numérique – Connaître les usages et limites des objets connectés : Panorama des objets connectés.

30/03/2022 à Belrupt en Verdunois | 14h > 16h (salle du Conseil)

Vivre à distance avec le numérique – Utiliser les plateformes de e-commerce.

Enorah, au service des propriétaires

L'OPAH est désormais terminée après cinq années de fonctionnement. Mais à compter de mars 2022 un nouveau dispositif d'accompagnement à la rénovation de l'habitat est mis en place.

Si vous avez des questions sur la rénovation énergétique, n'hésitez pas à participer aux permanences ENORAH assurées par M. Vincent JEANDEMANGE du PETR du Pays de Verdun.

Celles-ci auront lieu à partir du mois de mars :

> **les 2^e mardis du mois de 10h à 12h à la Codecom à Ancemont**

> **les 4^e mardis du mois de 10h à 12h à la salle intergénérationnelle de Souilly.**

À ces mêmes dates et créneaux horaires, les conseillers numériques du PETR du Pays de Verdun assureront des permanences afin de vous accompagner dans le montage des dossiers dématérialisés de demande de subventions liées à la rénovation énergétique (ex: MaPrimeRenov').

Ceux-ci pourront également vous accompagner pour toutes démarches concernant le numérique.

À noter que le montant des subventions est en fonction des conditions de ressources du demandeur (ex: avis d'imposition).

POUR TOUTE QUESTION, MERCI DE VOUS ADRESSER À :

PETR du Pays de Verdun
3 place de la Mairie
T 03 29 85 34 96
M habitat@pays-de-verdun.fr



Enorah, c'est le nom de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique mise en place par le PETR du Pays de Verdun. Ce service gratuit, neutre et indépendant est désormais pleinement opérationnel.

LES AVANTAGES

- Préservez l'environnement ;
- Réalisez des économies ;
- Gagnez en confort et bien-être ;
- Anticipez vos travaux ;
- Valorisez votre bien immobilier ;
- Ne subissez pas les changements de saisons.

Un guichet unique qui centralise toutes les demandes dans le domaine de la rénovation énergétique de l'Habitat.

Un service d'accompagnement et de conseils, entièrement gratuit, neutre et personnalisé et qui répond à vos besoins.

QUI PEUT EN PROFITER ?

Tous les particuliers du Pays de Verdun, que vous souhaitiez faire appel à des professionnels ou faire vous-même une partie des travaux.



BON À SAVOIR

La Communauté de communes met à disposition du broyat pour les habitants de son territoire à la zone de la Belle Hélène à Sommedieue.

Se renseigner auprès du service environnement pour s'assurer de sa disponibilité → 03 29 87 71 62.

Ouverture zone de la Belle Hélène : les vendredis de 14 h à 18 h et le premier samedi du mois de 8 h à 12 h (sauf jours fériés).



photo non contractuelle